



Paris, le 19/02/2016

Compte-rendu de la rencontre avec le Directeur Interrégional

La coordination régionale CGT insertion probation IDF a rencontré monsieur Sanchez , Directeur Interrégional, le vendredi 12 février 2016.

Une présentation de ses membres et de son fonctionnement a tout d'abord été effectuée. Cette rencontre avec le DI était en effet la première depuis la scission avec l'Ugsp-CGT et la création du collectif insertion probation. Cette présentation faite, nous pouvions aborder les questions de l'actualité des SPIP en île de France.

Le système de la pré-affectation

Bien que la Directrice de l'Administration Pénitentiaire se soit elle-même engagée à mettre un terme au système de la pré-affectation, celui-ci est toujours en vigueur alors même que le constat de son caractère néfaste fait aujourd'hui consensus. Il n'aura pas été inutile ici de rappeler au DI les effets immédiats de ce système sur le terrain en s'appuyant sur la situation emblématique des collègues du SPIP de Fleury.

Il ressort en outre des échanges avec le DI qu'il est encore très difficile pour l'Administration d'envisager une autre modalité de formation que celle de la pré-affectation pour nos futurs collègues CPIP. Il apparaît de plus très clairement que la mise en œuvre de la pré-affectation est avancée comme un outil de gestion de la pénurie des personnels de la filière insertion probation sur laquelle elle s'appuie largement. Le DI souhaite aussi aborder cette question de la pénurie de personnel en île de France à l'aune de la question de la fidélisation des personnels en région parisienne. Il ajoute que l'administration doit tout mettre en œuvre et prendre des engagements afin que ces postes proposés en île de France deviennent attractifs.

Les effectifs dans les SPIP et les charges de travail écrasantes

Sur cette question, le DI a tout d'abord mis en avant le recrutement prévu de 1000 personnels pour la filière insertion probation. Si l'on ne peut nier l'effort ici effectué, la coordination régionale a néanmoins été dans l'obligation de rappeler le caractère insuffisant de ces recrutements qui, en premier lieu ne compenseront pas en totalité les départs en retraite et, en second lieu ne concernent pas le seul corps des CPIP. Selon le DI, la création de ces postes devrait permettre d'établir le ratio suivant : 1CPIP pour 72 personnes en milieu fermé et 1 CPIP pour 86 personnes en milieu ouvert. Force est de constater que le compte n'y est pas. Ainsi cet effort de recrutement se résume davantage à du saupoudrage tant la situation initiale est catastrophique. Il aura une nouvelle fois été nécessaire de le rappeler.

Le DI a aussi souhaité souligner l'effort qui était fait en matière de recrutement de contractuels pour soulager les charges de travail des agents des SPIP. La coordination

régionale a rappelé ici que l'arrivée de ces contractuels pouvait néanmoins être une charge supplémentaire sur les terrains en matière de formation pour les CPIP.

Par ailleurs, la question de l'érosion du corps des CPIP ne peut être ignorée tant les départs de nos collègues pour d'autres horizons professionnels deviennent habituels. Une fois encore la question de l'attractivité de ces postes ne peut être écartée. Ces départs massifs sont bien évidemment à mettre en lien avec les charges de travail croissantes, la multiplication de nos missions ainsi que leurs spécificités. Les missions des CPIP sont riches et multiples, elles exigent de la part des agents de grandes capacités d'adaptation et de changement. Un tel degré d'exigence ne pourra pas éternellement faire l'économie de revalorisations statutaires et indemnitaire.

Le statut et la place particulière des assistantes sociales recrutées dans les SPIP ont également été évoqués. Isolées et sans définition claire de leurs missions, elles se retrouvent souvent bien seules devant une charge de travail qui elle aussi ne cesse de croître. La coordination régionale a proposé qu'une fiche de poste soit établie et que leur action puisse être coordonnée, au moins au niveau régional, dans les mêmes conditions que d'autres professionnels intervenant au sein des SPIP (binôme éducateur/psychologue PLAT)

Les CPIP, les grands oubliés de l'administration pénitentiaire

Comment ne pas mentionner en effet au cours de cette audience que les CPIP, une nouvelle fois, se sont sentis méprisés par leur Administration alors que tous les personnels, sauf ceux de la filière insertion probation, se voient octroyer une revalorisation indemnitaire? De là à faire un lien entre ce nouvel affront et l'érosion de notre profession il n'y a qu'un pas!

La coordination régionale a souhaité ici rappeler l'investissement au quotidien de tous les CPIP dans tous les grands travaux entamés par l'Administration : la recherche action PREVA sur les outils d'évaluation, la formation en matière de lutte contre le terrorisme, la mise en place des programmes d'évaluation et de prise en charge au sein des nouvelles unités dédiées, l'animation des PPR, les expérimentations en matière de justice restaurative ou encore toutes les actions quotidiennes en matière d'insertion via l'éducation, l'économique ou le socioculturel...

La richesse de notre métier exige une motivation et une technicité qui aujourd'hui ne peuvent se satisfaire de gratifications symboliques. La CGT insertion probation se mobilise depuis plusieurs années pour que les CPIP puissent accéder à la catégorie A. La coordination régionale a souhaité transmettre au DI qu'une réelle revalorisation de nos statuts devrait être rapidement mise en œuvre par l'Administration sous peine de voir se mettre en place un véritable rapport de force.

Sans pouvoir nous donner de réponse concrète et immédiate, le DI s'est montré sensible à nos revendications et a pris l'engagement ferme de transmettre celles-ci au niveau de la Direction de l'administration Pénitentiaire.

Les services RH au sein des SPIP

La coordination régionale a enfin souhaité aborder la question des relations au quotidien des agents des SPIP avec leurs services RH locaux. De nombreuses difficultés sont régulièrement remontées des terrains: manque d'informations, manque de lisibilité, absence de récépissé de dépôt de requête ou de réponse...

Ces questions RH à l'heure d'Origine et d'Harmonie ne peuvent aujourd'hui se passer

d'une rigoureuse exactitude. Le DI s'est montré très sensible à cette demande et s'est engagé à faire le nécessaire auprès des DFSPIP pour que celle-ci se voit honorée.

Pour conclure, la coordination régionale souhaite souligner le climat propice au dialogue dans lequel s'est déroulée cette rencontre. En effet, aucune question ou thématique ne s'est vue rejetée d'emblée par le DI qui, en outre, s'est montré extrêmement disponible.

La coordination régionale reste vigilante et formule le souhait que le dialogue social puisse se poursuivre dans les mêmes conditions.

La coordination régionale IDF pour la CGT- SPIP